

COMPTE RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 6 Juillet 2016 à 19 heures 30

Date de la convocation : le 28 Juin 2016

Nombre de membres en exercice : 10

Membres présents : Mr DURET, Mr PEYNAUD, Mr BRUNET, Mr NORMAND, Mr LEVIS, , Mr LAMAUD, Mr FRAPPÉ, Mr LEGRAND.

Membres absents : Mr MONESTIER, Mr RAITON (pouvoir à Mr LEVIS)

Secrétaire de séance : Mr NORMAND.

Ordre du jour

- 1 – SECURITE INCENDIE- Remplacement des blocs de sécurité
- 2 – ECOLE MATERNELLE - Prévision des travaux avant la rentrée scolaire
- 3 – CONTRAT AIDÉ – Renouvellement contrat aidé cantinière
- 4 – PERSONNEL TECHNIQUE – Mise en conformité IAT/ grades et échelles
- 5 – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DURET Fabien, Président de séance, procède à l'appel nominal des conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 27 Mai 2016.

1 – SECURITE INCENDIE

Suite au contrôle annuel par la société SICLI des blocs de secours de sécurité des bâtiments publics, il a été constaté la nécessité de remplacer 15 blocs de sécurité et deux boîtiers de télécommande.

Le Conseil Municipal souhaitait un deuxième devis et aussi étudier éventuellement la possibilité de faire réaliser le remplacement des blocs par le personnel municipal. Le devis concernant seulement l'achat des fournitures réduirait la dépense de 50 %.

Or les agents ne peuvent effectuer le remplacement des blocs de sécurité sans avoir les habilitations électriques nécessaires. Cette formation pourrait être effectuée par un des agents pour toutes les petites interventions électriques.

Le Conseil Municipal décide, par 8 voix POUR – 0 voix CONTRE, de retenir le devis le moins élevé soit la société SICLI pour le remplacement des blocs de sécurité et boîtiers télécommande des bâtiments publics pour un montant hors taxes de 1 719,43 euros soit 2 063,32 euros TTC.

2 – ECOLE MATERNELLE – Travaux avant rentrée scolaire

Il sera procédé aux vidanges des fosses septiques.

Bac à sable

Mr DURET signale qu'il serait préférable de prendre un géotextile de 4 mètres de large mais les rouleaux sont vendus en grande longueur.

Mr NORMAND propose de fournir gratuitement le géotextile.

Il est demandé à Mme BOUQUET de se renseigner sur la possibilité d'installer une semelle en béton.

- remplacement du grillage et murette

Les conseillers municipaux optent pour pose de poteaux et grillage rigide.

Le Conseil Municipal se rendra sur place à l'issue de la réunion afin de relever le métrage nécessaire et évaluer les travaux à réaliser pour la murette. Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

CONTRAT AIDÉ – Renouvellement CAE de la cantinière

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide, par 8 voix POUR – 1 voix CONTRE, de renouveler, pour une période d'un an, le contrat de Mme RUFFINO Rose Line, du 31 Août 2016 au 30 Août 2017.

PERSONNEL TECHNIQUE – IAT

Vu la délibération en date du 20 Février 2016 instaurant l'indemnité d'administration et de technicité pour les personnels titulaires et stagiaires de catégorie C, Le Conseil Municipal décide de modifier la délibération en tenant compte du tableau des effectifs, des grades et échelles et de la revalorisation de la base de calcul de l'IAT (Grades : Adjoint technique 2^{ème} Classe, Adjoint technique 1^{ère} Classe, Adjoint technique principal 2^{ème} Classe).

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé que les justificatifs demandés par la Chambre Régionale des Comptes ont été fournis et que le magistrat chargé de notre dossier devait transmettre son avis à Mr le Préfet.

Le Conseil Municipal est informé que la Commune fait l'objet d'un contrôle URSSAF pour l'année 2014. Les pièces justificatives ont été adressées à l'URSSAF. Le contrôle sur pièces est prévu pour le 18 Juillet 2016.

Une visite de l'école sera effectuée avant la validation du plan d'intervention établi par la Société SICLI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.